



跨世紀國際藝文資訊 從世界的視角  
International Symposium 閱讀文化  
On CULTURE And ARTS Experience in Resource  
Management

議題三

城市外交與國家文化形象

Arts and Culture Exchange Across Nations

主持人 **范巽綠**

**現職**

教育部政務次長、國家文化藝術基金會董事

**學歷**

東海大學政治系學士

淡江大學美國研究所碩士

**經歷**

民主進步黨創黨黨員

第三、四屆立法委員（1995.2.1 ~ 2000.5.20）

立法院永續發展促進會會長、文化立法推動聯盟成員

moderator **MS. FAN SUN-LU**

**Profession**

Deputy Minister of Education; Board Director, The National Culture and Arts Foundation

**Education**

Tamkang University / MA in American Studies

Tunghai University / BA in Political Science (Educational Psychology)

**Professional Experience**

Legislator

Chair, Education Committee, The Legislative Yuan

President, Council for the Promotion of Sustainable Development, The Legislative Yuan



跨世紀國際藝文資訊 從世界的視角  
International Symposium 閱讀文化  
On CULTURE And ARTS Experience in Resource  
Management

議題三  
城市外交與國家文化形象  
Arts and Culture Exchange Across Nations

國家文化形象包裝



## 奧利維耶·普瓦夫何·達何弗

### 現職

法國藝術活動協會主任

### 學歷

1986 索邦大學哲學碩士

1984 巴黎 Alain Knapp 戲劇學校戲劇文憑

博士研究：「創造者或是傳訊者？二個世紀的文化策略」現正進行中

### 經歷

1980-1982 Albin Michel 出版社文學顧問，1982-1984 年：Balland 出版社文學顧問。

1984-1985 巴黎晨報記者，而後為國外新聞週刊 TEL 的共同創立人及編輯。

1985-1987 里昂戲劇團的共同創立人及劇團管理人，該劇團獲得政府補助。

獲麥弟奇莊園國外進修獎學金（Villa Médicis Hors les Murs）（1987 年赴美）

1988-1990 法國在亞歷山大協會主任及法國駐埃及大使館文化參事。

1990-1994 法國在布拉格協會主任及法國駐捷克大使館文化參事。

1994-1998 法國在英協會主任及法國駐倫敦大使館文化參事。

### 獲勳

法國藝術文學類騎士級勳章

維多利亞尉級勳章



## 國家文化形象包裝

奧利維耶·普瓦夫何·達何弗

各位先生、各位女士：

今天非常榮幸能夠受邀前來，向各位報告法國的國際藝術交流政策，同時也很感謝「跨世紀國際藝術資訊交流研討會」主辦單位的邀請。我今天以法國藝術活動協會(以下簡稱 AFAA)負責人的身分來到這裡，就是要對 AFAA 的角色及業務做詳細的介紹。在此之前，想先告訴各位一些有用的歷史背景。有史以來，文化及交流在法國一直是密不可分的。長久以來，所謂「法國文化的光輝」事實上是靠一些人得天獨厚的天才建立起來的，這些人包括了創作者、畫家、鐫刻家、音樂家、作曲家、建築家、作家、哲學家或雕刻家等，他們早在十七、十八世紀所謂歐洲的「啓蒙時代」之前，就已經意識到讓自己的作品得到國際社會認可的重要性。

再來我也想讓各位了解，在法國的對外政策中，文化政策向來都佔有最重要的地位。這也就是為什麼，法國的整體文化政策雖歸文化部所管，但對外的文化政策則一直隸屬於外交部的管轄範圍。我現在要跟各位介紹的 AFAA 與外交部的關係非常密切，主要是受外交部委託，負責將法國藝術推廣至國外的的工作，具體的業務範圍，則由外交部及文化部共同決定。

一九二二年，一小群藝術家、收藏家及政治家共同發起成立 AFAA，目的是爲了在世界各地發揚法國的藝術創作，草創之時就發現以協會的名義來執行這個任務，顯然比用公家機關的身分來進行更爲合適。因此 AFAA 一開始便具有組織章程、董事會及由眾人共同決議的會員大會。

協會本身是個充分運作的法人團體，在法律上獨立負責與其會員不相牽扯，在財務上得以自主，在國家政治、經濟體系中亦享有正當地位。就政治方面，AFAA 藉由董事會的組織動員社會各界的活力；在財務方面，則由其會員提供經濟來源，保障了協會的自主性。

AFAA 是個相當特別的協會，它的性質我想是世上獨一無二的，因爲它必須同時兼顧政治、外交及文化三個層面。這個特質使主事者必須不斷地適應調整，並且要深入了解亞洲、歐洲或拉丁美洲隨地而異的資源與藝術需求。AFAA 的業務範圍很廣，而且非常多樣。



這次演講的主要目的不是說明 AFAA 承辦之各種活動的細節，如果各位對哪一點特別有興趣，待會會有發問及討論的時間。現在最重要的是向各位說明主導我們決定藝術交流政策的準則、特點，讓各位了解 AFAA 真正與眾不同之處。

首先我要指出，AFAA 每年在全世界主導上千個長短期計劃，其年度預算高達一億四千萬法郎（約為新台幣六億元）。AFAA 在審核企劃案時，首先考慮的當然是作品的水準，而同時也要呈現出最多元、最廣泛也最有意思的法國藝術創作。這裡所指的「法國藝術創作」包含所有在法國生活及工作的藝術家的作品。

法國的藝術領域向來都有吸收各方影響的傳統，這個傳統的目標就是透過創作，將自己變成「全球性」，其態度絕對是開放、包容的。這種「法國式的特例」企圖與美式的統一文化一別苗頭，代表法國官方與藝術界成員共有的雄心壯志。在法國，藝術家享有十足的公民權，而對這個權利，各界也已經有了徹底的共識。

在法國國內，藝術家的權利是由文化部和地方行政單位所保障；在國外，則一直是透過外交部建立的一個舉世無雙的國際網絡來維護。現今，法國的海外文化網絡是世界上首屈一指的。不僅遍及全球 84 國，設有五百多個文化中心、法語中心、研究中心，同時還有近五百位外交人員、文化參事及文化專員和 AFAA 分工合作，以便讓他們派駐的地區，能夠有機會認識法國文化。

這些外交官員比別人更清楚，法國必須繼續維持在國際上根深蒂固的良好形象，因為外國人對法國的渴望，主要來自對法國文化的仰慕。大家都知道，在文化的範疇內，國籍的問題是毫無意義的。有時，特別是在法國，會流傳一個想法，以為存在著一種特定的「法國藝術」，而政府的責任就是要把這種藝術強迫推銷至世界各地，甚至借用市場的力量也在所不惜。我認為這是錯估了藝術家的人格，因為他們絕不會草率地把護照上所載的內容，當成自己的身分表徵。這點，各位的看法應是同我一致的。

在法國生活及工作的藝術家，他們在作品裡想要表達什麼東西？他們當然不是要表現作為法國人或是歐洲人的特性，「歐洲」的概念太西化了，無法傾聽南北美、非洲或亞洲的藝術脈動。他們也無意成為全球的代表，而是將自己視作世界公民，不為任何人所用，奉藝術為唯一的圭臬。在法國生活及工作的藝術家，並不像企業老闆一樣，朝思暮想地就是想要將產品外銷到世界各地。我再三強調「在法國生活及工作的藝術家」這個說法，是因為創作者的領域不是用國家的疆界來劃分的。卡達海 (Ismail Kadaré)、柯里斯蒂娃 (Julia Kristeva)、克里斯帝 (William Christie)、塞德 (Stuart Seide)、布魯克 (Peter Brook)、柯斯塔加夫哈斯 (Costa-Gavras) 等著名的藝術家並非一生下來口袋裡就有法國護照，但經驗告訴他們「在法國生活、工作」就等於是法國人。



相對於外國人對法國的欲望，在法國也有對異己文化的渴望。通常我們是依據一個國家接受他國文化的能力，來衡量其現代化的程度。今日，法國的藝術家及觀眾都渴求文化的相會與交流。我們邀請世界文化到法國來，世界各國也會禮尚往來回請我們，而這，正是法國最美的傳統！

AFAA 的第二個審核標準是「合作」。我們的工作不再只是文化輸出，而是希望對方也能參與合作。AFAA 一貫的任務就是向外推廣法國藝術。但除此之外，近十年來更開拓了新的交流關係，致力於提升外國文化的地位，舉辦各國文化季，補助藝術活動及國立文化機構，增加新的合作對象如地方行政單位、企業等。接下來就上述各點向各位說明。總而言之，AFAA 不再只是為了確保法國文化光環，而在世界各地籌畫展演活動巡迴的一個組織。

近年來，合作案所佔的比例十分可觀，包括了藝術家駐紮計劃、流動藝術學院及各種培訓、文化合作活動等。雖然舉辦大型展演活動比較容易引人注目，但是“看不見”的人才養成工作絕對是至關重要的。對 AFAA 的合作夥伴而言，單是將法國的創作推向國際已不足以回應他們的期望。合作案是一種全新的工作概念，不僅更能適應時代趨勢，也更注重交流及培訓，所以 AFAA 正往這個方向進行。

有個非提不可的例子，是我們今年與台灣進行的一個非常成功的合作計劃，稱為「梨園幽夢」歌舞劇。該劇於 1999 年及 2000 年在兩國演出，是結合中法宮廷古樂舞而創作的戲劇，緣起於法國「小艇歌劇院」導演拉法絲（Mireille Larroche）與台灣漢唐樂府的美妙相遇，聯合製作單位包括隸屬於文建會的巴黎台北新聞文化中心、法國在台協會、巴黎市政府、大巴黎地區歌劇及芭蕾舞協會。「梨園幽夢」於 1999 年 8 月在法國首演，2000 年 3 月於巴黎喜歌劇院演出，5 月又在新竹、台北上演……說不定在座就有人看過這齣戲。

的確，現在文化輸出的影響力已經和以往大不相同，即使最具影響力的大國也不例外，這點在座各位應不會反對。一國文化的表現，已不能再採取「個人自掃門前雪」的作風了。近十年來的潮流就是交流、全球化及普遍性的文化衝擊。AFAA 不僅要跟隨這股潮流，更要藉著改變審核標準、訂定交流協議等措施，試圖走在潮流之前。

AFAA 的主導精神，即是法國文化與世界其他文化相互學習的態度，這種態度對於藝術創作的活力及豐富性是不可或缺的。我們希望透過文化對話，使法國的影響力更為深廣。我們絕對贊成各方面的多元發展，無論是文化、語言、創作都應該多采多姿。我們不要一個平凡無奇的世界，不要一個千篇一律的世界。

我代表 AFAA 所要表達的信念，就是我們不應把「全球化」的過程當作必然的厄運，以悲



觀的態度消極地承受世界的轉變。資訊及人員的流通，其實可以養成寬容、尊重及互助的習慣，同時也為創作者提供材料及靈感的來源。然而交流及市場的開放也導致了職業競爭，提高了對專業技能的要求。國際間的競爭要求的是真本領，絕不會忽視專業素養的重要性。實際上發生的情況是，在國內、國外愈有名的人，他所受到的競爭壓力就愈直接。

AFAA 之所以會跨越藝術的範疇，而致力於開發「文化技術輸出」這項新業務，便是由於國際競爭的刺激、新科技及新媒介革命、跨領域趨勢明顯化、文化事業及藝術市場的發展、文化工作的專業化，觀眾群及表演場地的多樣化等新興現象。

「文化技術輸出」已成為 AFAA 的第一要務，這項「基礎建設」肩負了文化建設與發展的雙重使命。因為 AFAA 能夠集合政府及民間的合作夥伴籌措資金，並且在行政程序上具備較大的彈性，所以廣受歡迎。AFAA 有能力滿足合作夥伴的需求，也能夠向各種法國、歐洲及國際組織投標，尤其是在文化建設領域內。AFAA 是法國內外文化網絡的樞紐，求才者與藝術家之間的橋樑。希望能夠建立起一個真正的合作體系，傳播一些新構想。

我們向來都會對法國藝術產品進行評估，想像我們能在國外將之轉換成何種表現。這個轉換的工作是不可少的，通常外國的合作者都會要求我們因應當地的條件、環境來設計產品。「文化技術輸出」就是在徹底研究某地的地理政治、藝術生態之後，設法輸出「文化工程師」及其構想。

舉何內·馬丹（René Martin）為例，我們曾於 2000 年 5 月和南特（Nantes）市政府合作，邀請馬丹將他在南特市創辦的「狂歡日」（Folle Journée）活動移植到里斯本，名稱改為「音樂嘉年華會」（Festa de la Musica）。這個音樂節不僅藝術水準非凡，同時也是文化政策上的一大創舉。不僅葡萄牙的政治首長均出席盛會，更售出了二萬九千張門票，邀請了百來位法國音樂家和眾多葡萄牙藝術家參加演出，共舉行了七十二場音樂會，還吸引了許多年輕聽眾。對 AFAA 而言，將「狂歡日」帶到國外的作法獲得了真正的成功，已有數個國家提出要求，希望未來幾年能在這些國家比照辦理。

此外，我們與馬丹先生還有其他的合作計劃，比如請六位年輕的法國鋼琴家來詮釋貝多芬奏鳴曲，在美國、日本及歐洲、拉丁美洲國家演出。南特市國立文化中心主任讓·布雷茲（Jean Blaise）也應 AFAA 之邀，在越南順化策劃了第一屆「生活藝術節」。這個由布雷茲一手包辦的藝術節於 2000 年 4 月舉行，一共吸引了五十萬名觀眾，參與演出的藝術家包括了德固夫雷（Decouflé）、丘比諾（Chopinot）、艾魯雪希（Alloucherie）等人。在第一屆之後，我希望這個藝術節能夠很順利地一屆屆延續下去。

接下來我想談「推廣文化建設」的新任務。這個新任務始於 2000 年元旦，是「非洲創作協



會」歸併到 AFAA 之後的結果（非洲創作協會成立於 1990 年，其宗旨為推廣非洲法語國家的藝術作品）。自此以後，AFAA 的業務範圍真正擴及全世界，並有了另一遠大目標，即是透過專門計劃，在無法參與全球大型文化交流活動的國家中，激發真正的當代創作，然後再將這些創作推上國際舞台。

雖然這個計劃目前是以非洲國家為優先，未來應會擴展至法國稱為「優先合作地區」(zone de solidarité prioritaire) 的開發中國家。今後，AFAA 有意在各國文化機構或跨國組織(如歐盟、世界銀行等)中尋找新的合作夥伴，確立文化建設的重要性。這無疑是項新工作：AFAA 不會將自己的任務局限在把法國藝術家推向國際、引介外國文化、辦理合作案等工作，而是要真正深入支持非洲的藝術創作，協助它在非洲大陸及世界其他地區發展。

文化技術輸出，就是相信借重專業人才的經驗，比碰運氣或聽信江湖術士的吹牛可靠得多。我們必須提供工具給創作者，協助他們的作品流通，幫助他們進行文化交流。AFAA 每年編列於「文化技術輸出」項下的預算有二千萬法郎（相當於新台幣八千五百萬元），並和 25 個法國地方行政單位合作，在法國內外進行多項計劃。例如與一些私人企業共同在中國大陸舉辦的「趙無極回顧展」，或在亞洲對一些年輕創作者的補助案。此外，在建築及文化資產成爲重點業務後，每年都調動公、私財力贊助與這兩個領域有關的計劃。

這些行動都與經濟發展的邏輯並行不悖。如建築、古蹟修復、應用藝術、設計、生活藝術、視聽資料等新領域的提倡，都有助於提升法國技術在這些領域裡的國際聲望。AFAA 所做的決策當然也必須受到專業人士的支持。當法國外交部宣布將 2001 年訂爲「馬戲年」時，我們就必須思考要如何將這個主題納入協會的活動之中。爲使一切作業公開化，AFAA 成立了一個專家小組，以最客觀的角度，爲我們的國外文化網絡成員及各地節目策劃人提供一份名單，囊括了視覺藝術、表演藝術方面適合巡迴展演或一再重演的節目。未來我們也考慮籌組一些顧問小組，以針對協會的大方向進行諮詢。

雖然法國的文化政策大都是由公家單位提供補助，但引進新資助來源的做法，似乎可以去除文化、社會、經濟界之間的隔閡。AFAA 逐漸與不同性質的對象合作，讓財政的來源可以更多元，這些合作夥伴包括國內外地方行政單位、私人企業、跨國機構、基金會等。在歐盟支持之下，協會也對歐洲各國之間的合作計劃，付出特別的心力。

今年 7 月 1 日至 12 月 31 日正好由法國擔任歐盟主席（歐盟成員國每半年一任，輪流擔任歐盟主席），爲強調法國對文化政策的關注，AFAA 應時推出極富野心的「2001 世代」(Génération 2001) 方案。該方案囊括了與 23 國合作的一百七十多個計劃，目標是要幫助歐洲各國年輕的藝術家。這個法歐合作案有二千萬法郎（相當於新台幣八千五百萬元）的經費，開放給各個藝術領域，目的是鼓勵新一代法國、歐洲或定居於法國的藝術家，並將他們介紹給國際社會

認識。

AFAA 與非洲創作協會合併之後，也將本案適用對象擴及非洲藝術家，以提升歐洲對非洲當代創作的了解。至於歐洲、非洲之外的國家，只要在多邊合作計劃中有歐洲數國藝術家參與，也可成為這個方案的受惠者。提到地方行政單位，它們在推動文化建設上表現非常搶眼，這幾年來藉著扶植優秀藝術團體的工作，也推動了一些很有潛力的國際性政策。

為配合法國中央政府的權力疏散政策，AFAA 從 1995 年以來就有計劃地與地方行政單位訂定合作協議。現在與 AFAA 訂有三年合作協議的地方行政單位共有 25 個，AFAA 與這 25 個單位在 2000 年就聯合舉辦了將近 250 個活動。AFAA 的協會身分具有兩大優點，即資金調度上的彈性（毋需按會計年度編列預算）及審核的嚴密（由外交部財務稽查員負責審核），使它成為地方行政單位理想的合作對象。

每個地方行政單位都有它特殊的需求及關注，如著重歷史沿革、強調經濟活力、或在維護傳統及鼓勵當代創作之間力求平衡等。AFAA 幫助地方行政單位擬定決策，提供專業訊息網絡，促進地方文化、經濟的蓬勃發展。合作雙方都非常重視一點，就是推出的活動能夠讓最多的民眾參與。

此外，地方行政單位擴大補助，讓 AFAA 的總預算能在公家單位及新合作夥伴所提供的經費之間，取得最佳的平衡。這類與地方行政單位的協議案中，強調三個概念：

- 一、期限：協議期限為三年，期滿可續約。協議內容包括合作目標、方法、雙方共同的具體措施等。擬定的計劃每年要再重新評估。
- 二、平等：在這份三年協議中，AFAA 與地方行政單位各提供等額的活動經費，每方每年提供經費的額度在數十萬至一百五十萬法郎之間。
- 三、合作：雙方對藝術合作、發展的重視，更勝於推廣，並且以長期、互惠的交流計劃為第一優先。每年在當地文化界人士所提的企劃案中共同選拔，優先考慮具有新意、跨足多領域的計劃、以及聯合創作文案、培訓活動。

與地方合作當然也讓 AFAA 對法國各地的藝術產品有了最深入的了解。從藝術的觀點來看，採用共同合作的方法，是讓外國人有機會認識法國「本土化」藝術家，並且透過聯合製作、創作的方式（常是跨領域的情形），為法國及外國的藝術團體建立持久的合作關係。對地方行政單位來說，它也可以藉機邀請世界各地的藝術家到當地展演，其中包括一些法國人比較不熟悉的人士，藉此，地方行政單位也大幅參與了接納他國文化的工作。

現在 AFAA 正與某些外國地方行政單位（法語地區的大都市、歐洲文化之都）籌備簽署協議，從明年開始，應該就會推出一些大規模的案子。AFAA 也積極地與法國海外的領地及省分，



從區域合作的觀點，推動合作計劃。

我個人非常重視企業的贊助，目前這部分佔協會總預算的十分之一。企業除了帶來資金之外，與企業合作及交換意見也提供了我們豐富的經驗，我們應該要向財經界多多請益。對企業來說，AFAA 最重要的本錢就是在海外進行的多項文化活動。AFAA 提供琳瑯滿目的節目冊，讓企業能夠根據本身短、中、長期的商業策略來配合協會的計劃，在贊助文化活動的同時，也達到在當地促銷商品的效果。

AFAA 藉著廣大的活動範疇及彈性的參與模式，便能推動和經濟界的重大合作計劃。在這方面，亞洲及其不斷發展的市場，在世界上形成了一個特別的區域，民間贊助者與私人或半官方的基金會對文化活動提供了強大的援助。AFAA 今年的一項新方案與各位大有關係，方案的名稱是「向亞洲前進」(Destination Asie)，AFAA 將與這個地區政府及民間伙伴共同合作，選出一些協會未來幾年打算參加的重要事件、活動。

歸結以上所言，AFAA 當前的工作重點就是提升藝術水準、加強合作、提供文化專業技術人員、推動文化建設、開發新合作對象、尋求新資金來源。這些重點、這些新的方向，在我眼中代表了一個必然的改革。在今日急遽變化的世界中，我們的工作內容也歷經了極大的調整。法國總理今年七月親自出席 AFAA 與海外文化網絡成員的年度會議，致詞中鼓勵與會人員要堅守「夢想擺渡人、媒介、文化引介者的新使命」，以及我們提倡多元文化的堅定信念。我們相信在世界多采多姿的文化，爭奇鬥艷的展現當中，法國還要扮演非常重要的角色。

AFAA 擁有實現這些抱負的本錢，手上主要的王牌就是協會的身分，及由親臨實地的經驗中塑造了自己的觀點，擁有我個人是十分重視的表達的自由，以及冒險的意願甚至義務。謝謝各位。



## OLIVIER POIVRE D'ARVOR

Director of AFAA, Association Française d'Action Artistique

### **Education**

MPhil, La Sorbonne

Acting Diploma, Alain Knapp School, Paris

Doctoral research : 'Creators or messengers ? Two centuries of cultural diplomacy'  
currently underway

### **Professional experience**

Literary adviser to 'Albin Michel Editions', 1980-1982 and 'Balland Editions'

Journalist, Le Matin de Paris, then co-founder and editor of TEL, a weekly review of  
foreign press

Co-founder and manager of the Lion Theatre Company, a subsidized Theatre  
company

Villa Médicis Hors les Murs scholar (USA )

Director of the French Institute in Alexandria and Cultural Attaché at the French  
Embassy in Egypt

Director of the French Institute in Prague, and Cultural Attaché at the French  
Embassy in the Czech Republic

Director of the French Institute of the United Kingdom and Cultural Attaché at the  
French Embassy in London

### **Honours**

Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres

Lieutenant of the Victorian Order (LVO)



## The Cultural Image of a Nation

Mr. Oliver Poivre d'Arvor

Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré de l'invitation qui m'a été faite d'intervenir aujourd'hui devant vous pour présenter la politique d'échanges artistiques internationaux de la France et remercie les organisateurs du Symposium of Culture and Art de leur invitation.

Avant d'exposer plus en détail le rôle et les missions de l'Association française d'action artistique dont j'ai aujourd'hui la charge, il n'est pas inutile de rappeler, je crois, qu'en France, culture et échanges ont historiquement partie liée. Ce qu'on a longtemps qualifié de "rayonnement culturel de la France" s'est en effet construit sur le génie particulier de créateurs, peintres et graveurs, musiciens et compositeurs, architectes, écrivains, philosophes ou sculpteurs qui recherchèrent très tôt et dès avant les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles et l'Europe des Lumières la reconnaissance internationale au-delà des frontières françaises.

Il faut parallèlement prendre en compte le fait que la politique culturelle a toujours représenté une dimension essentielle de l'action extérieure de la France. C'est ce qui explique qu'en France, si la politique culturelle est du ressort du ministère de la Culture et de la Communication, la politique culturelle extérieure se trouve depuis de nombreuses années confiée au ministère des Affaires étrangères.

L'Association française d'Action artistique dont je vais vous parler maintenant agit en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères qui lui confie la mise en oeuvre de son action pour la présence artistique française à l'étranger et ses missions sont définies conjointement par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Culture.

Fondée à l'origine en 1922 à l'initiative d'un petit groupe d'artistes, de collectionneurs et d'hommes politiques dans le but de promouvoir dans le monde la création artistique française, il est apparu dès les années 1920 que le statut d'association serait beaucoup plus approprié pour développer cette mission qu'un statut administratif.



C'est la raison pour laquelle l'AFAA est depuis toujours une association avec un statut, un conseil d'administration et une assemblée générale où la collégialité est la règle. Personne morale de plein exercice, distincte de ses membres, l'association est dotée de l'autonomie financière et portée par une double légitimité politique et économique. Politique en ce qu'elle est l'expression de la mobilisation des forces vives de la société civile, représentées au sein de son conseil d'administration. Et économique dans la mesure où ses membres lui apportent des ressources qui garantissent son autonomie.

L'AFAA est une association certes mais c'est une association singulière et je pense unique au monde, puisqu'elle se trouve à la croisée des logiques politiques, diplomatiques et culturelles. Ce positionnement particulier exige un travail d'adaptation constant, une analyse des ressources et de la demande qui n'est évidemment pas la même en Asie, en Europe ou en Amérique latine. Les missions de l'AFAA sont nombreuses et extrêmement variées.

Il ne s'agit pas de rentrer ici dans le détail de toutes les actions engagées et tel ne sera pas mon propos. Comme vous poserez des questions et pour ouvrir le débat, j'insisterai surtout sur un certain nombre d'exigences et de particularités qui président à la définition de notre politique d'échanges artistiques et font, de mon point de vue, notre originalité.

Pour commencer, je préciserai quand même que l'AFAA mène, chaque année et dans le monde entier, plus de 1000 programmes et projets et que son budget annuel est de l'ordre de 140 millions de francs.

Le choix de chacune de ces actions doit répondre et nous y tenons tout particulièrement à une logique d'excellence qui rende compte de l'offre artistique française la plus large et la plus intéressante dans ses aspects les plus divers. Quand je dis cela, j'entends "offre artistique française" au sens des créateurs et des artistes qui vivent et travaillent en France.

Le domaine artistique représente pour notre pays un domaine de haute influence où une tradition nationale qui se veut "universelle" est au service de la création, elle-même résolument ouverte sur le monde. C'est bien une ambition partagée par les acteurs de l'État et ceux de la vie artistique d'une forme "d'exception à la française". Les artistes ont un véritable droit de cité en France et c'est un droit sur lequel existe un véritable consensus.

Ce droit de cité, garanti en France par le ministère de la Culture et d'autres collectivités, trouve à



跨世紀國際藝文資訊 從世界的視角  
International Symposium 國際藝文論壇  
On CULTURE And ARTS 閱讀文化  
Experience in Resource  
Management

l'étranger sa traduction dans un réseau également unique au monde, mis en place depuis des années par le ministère des Affaires étrangères.

Il faut savoir que notre réseau culturel à l'étranger est aujourd'hui le premier au monde. Plus de 500 centres et instituts culturels, alliances françaises, centres de recherche, sont établis dans 84 pays et près de 500 diplomates, conseillers et attachés culturels conjuguent leurs efforts avec ceux de l'AFAA afin de proposer dans les pays qui les accueillent la découverte de notre culture.

Plus que d'autres, il savent que la France doit tenir à l'étranger une réputation fortement établie où le désir de France reste encore aujourd'hui et avant toute chose un désir culturel. Mais on le sait, la question de la nationalité est particulièrement vaine dans le domaine artistique et je ne suis pas d'accord avec l'idée qui circule parfois, en particulier en France, qu'il existerait un art français et qu'il serait du rôle de l'État, même armé du bras du marché, de l'imposer au monde. Vous conviendrez avec moi que c'est bien mal connaître les artistes que d'espérer d'eux qu'ils adhèrent de manière simpliste à ce que leur passeport affirme en apparence de leur identité.

De quelle manière sont faits les rêves des artistes qui vivent et travaillent en France ? Certainement pas d'un rêve d'identité nationale, ni même d'identité européenne, elle-même trop occidentale pour être à l'écoute des vibrations des Amériques, de l'Afrique ou de l'Asie. Sans prétendre incarner l'universel, ils se perçoivent avant tout comme citoyens du monde et ne sont jamais au service de qui que ce soit, sinon de l'art lui-même. Contrairement à un chef d'entreprise qui rêverait de multiplier ses exportations, telle n'est pas l'obsession d'un artiste qui vit et travaille en France. J'emploie volontairement cette expression : car elle définit plus justement le territoire du créateur. Ismaïl Kadaré, Julia Kristeva, William Christie, Stuart Seide, Peter Brook ou Costa-Gavras savent, pour n'être pas nés avec un passeport français dans la poche, ce que cela veut dire.

Désir de France à l'étranger et désir d'ailleurs en France se font écho. C'est souvent à la capacité d'accueil des cultures étrangères qu'on mesure la modernité d'un pays : nos artistes, nos publics sont aujourd'hui avides de ces rencontres et de ces échanges. Invitons le monde chez nous et le monde nous invitera en retour. Voilà bien la plus belle des traditions françaises !

Et ceci est notre deuxième exigence : une exigence de coopération. A la simple logique de diffusion, une préoccupation majeure de coopération prévaut désormais dans les programmes de l'association.

A côté de sa mission traditionnelle d'exportation de la production artistique française, l'AFAA s'est ouverte depuis une décennie à de nouvelles relations d'échanges : valorisation des cultures

étrangères, accueil des saisons étrangères en France, soutien à des manifestations artistiques et à des opérateurs nationaux, existence de nouveaux partenaires comme les collectivités locales ou les entreprises dont je parlerai tout à l'heure...

En somme, l'AFAA n'est plus uniquement un tourneur de spectacles ou de concerts, un "financier" d'expositions qui circuleraient aux quatre coins du monde, et ce afin d'assurer le rayonnement culturel de la France. La part réservée, depuis quelques années, aux actions de coopération culturelle et artistique est considérable, qu'il s'agisse des programmes de résidences d'artistes, des conservatoires itinérants ou de l'ensemble des actions de formation et de coopération culturelle. Ce travail "invisible" est absolument essentiel même s'il continue artificiellement à s'opposer aux opérations à haute visibilité que sont les opérations de prestige à fort potentiel de représentation.

Pour ce qui est de nos partenaires, la simple diffusion à l'étranger de la création française ne suffit plus à répondre à leur attente : les co-réalisations représentent certainement une nouvelle manière de travailler, plus adaptée, plus soucieuse d'échanges et de formation et l'AFAA en a pris acte en s'engageant dans cette voie.

Nous avons d'ailleurs présenté cette année une co-réalisation très réussie avec Taïwan que je ne peux pas ne pas citer ! Un beau projet de co-réalisation lyrique franco-taïwanaise au nom savoureux "Le jardin des Délices" présenté dans les deux pays en 1999 et en 2000. Conçu comme un divertissement sur des airs de cour en France et en Chine au début du 17<sup>e</sup> siècle, "Le Jardin des Délices" est le fruit de la rencontre entre Mireille Larroche de "Péniche Opéra" et l'ensemble taïwanais "Han Tang Yuefu" coproduit avec le soutien du Centre culturel de Taïpeh à Paris, de l'Institut français de Taïpeh, de la Ville de Paris et de l'Ile de France Opéra et Ballet. Créé en France en août 1999, le spectacle a été présenté à Paris en mars 2000 puis à Taïwan en mai ... peut-être certains d'entre vous l'ont-ils vu !

En effet, et aucun d'entre vous ne me contredira, les enjeux culturels de la présence à l'étranger d'un pays donné, fût-ce le plus influent d'entre eux, ont beaucoup évolué. L'identité culturelle ne peut plus être pavillonnaire. Nous sommes entrés, et particulièrement au cours des dix dernières années, dans une logique d'échanges, de mondialisation, de confrontation généralisée. Et l'AFAA a souhaité non seulement accompagner ce processus mais tenté de le précéder, en changeant ses critères de sélection et en entrant dans une logique contractuelle d'échanges.

L'idée générale qui nous anime, c'est cette réciprocité de l'action culturelle française et des cultures du monde, qui est indispensable à la vitalité et à la richesse de notre création. Nous souhaitons que



l'influence de la France soit enrichie à travers ce dialogue. Nous nous déclarons pour la diversité sous toutes ses formes, diversité des cultures, des langues, des créations. En bref, nous ne voulons pas d'un monde banalisé, d'un monde uniforme.

Mon sentiment, notre sentiment à l'AFAA, c'est également que la mondialisation ne doit pas être vécue sur le seul mode de la fatalité et du pessimisme. La circulation des informations et des hommes peut être source de tolérance, de respect et d'assistance mutuelle autant qu'elle est source d'enrichissement et d'inspiration pour les créateurs.

Mais il faut reconnaître que la libéralisation des échanges et des marchés crée aussi les conditions d'une compétitivité professionnelle qui exige le renforcement des compétences et des savoirs. Loin de participer à leur banalisation, la compétition internationale pose une exigence de savoir-faire. Dans les faits, elle s'adresse d'abord à tous ceux qui ont eu accès à un mode de reconnaissance d'abord national puis international.

Ce constat ainsi que la révolution des nouvelles technologies et des nouveaux supports, l'affirmation de la pluridisciplinarité, le développement des industries culturelles et celui du marché de l'art, la professionnalisation des métiers de la culture comme la diversification des publics et des espaces de présentation sont autant de problématiques qui ne pouvaient que conduire l'AFAA à déborder du champ artistique pour se préoccuper d'ingénierie culturelle.

Cette mission, qui est en fait une double mission, dans le domaine de l'ingénierie et du développement culturel constitue pour l'AFAA une nouvelle priorité tout à fait fondamentale. L'AFAA a la capacité de rassembler des partenaires publics comme privés, à mobiliser des crédits. Ces éléments et la souplesse de ses procédures font d'elle un interlocuteur privilégié, apte à répondre aux demandes, aux appels d'offres, tant nationaux, européens que multilatéraux, y compris dans le domaine du développement culturel.

Véritable lieu de synthèse entre les réseaux culturels français et étrangers, les propositions des postes et les sollicitations des artistes, l'AFAA souhaite établir un véritable travail de coopération et insuffler un certain nombre de concepts.

Depuis toujours, nous consacrons une partie de notre mission à évaluer l'offre artistique française en imaginant la traduction que nous pourrions en faire à l'étranger. Ce travail de traduction est indispensable, les partenaires étrangers nous demandant en général d'imaginer des produits spécifiques, adaptés à des conditions de présentation ou des environnements de toute sorte.



L'ingénierie culturelle, c'est considérer que nous sommes capables, à partir d'une analyse qui mêle la géopolitique et l'analyse artistique d'exporter des ingénieurs avec des concepts.

Je pense à René Martin auquel nous avons demandé de transporter à Lisbonne en mai 2000 sous le nom de Festa de la Musica, en partenariat avec la ville de Nantes, le concept de la Folle Journée qu'il a créé à Nantes. Cette fête de la Musique a constitué un véritable événement du point de vue artistique mais également en terme de politique culturelle. Non seulement les plus hautes autorités portugaises étaient présentes mais 29.000 billets ont été vendus, 72 concerts ont été donnés avec la participation d'artistes portugais et plus de cent artistes français et ces spectacles ont attiré de nombreux jeunes. Pour l'AFAA, l'exportation de la Folle Journée a constitué une véritable réussite et plusieurs pays nous l'ont demandée pour les années qui viennent.

Nous avons d'ailleurs d'autres projets avec René Martin comme celui de présenter dans différents pays (Europe, États-Unis, Japon, Amérique latine) les différentes sonates de Beethoven interprétées par six jeunes pianistes français.

Je pense à Jean Blaise, le patron du Lieu Unique à qui nous avons demandé de monter de toutes pièces le premier festival de l'Art de vivre au Vietnam, à Hué, qui a accueilli en avril 2000 près de 500.000 spectateurs avec des artistes comme Decouflé, Chopinot, Alloucherie...Ce festival était une première édition, qui je l'espère, sera suivie de bien d'autres.J'évoquais également notre nouvelle mission de développement culturel.

Celle-ci trouve son origine dans la fusion au 1er janvier 2000 de l'AFAA avec l'Association Afrique en Créations (qui oeuvrait depuis 1990 à promouvoir spécifiquement la création artistique des pays d'Afrique francophone).

L'AFAA, désormais compétente sur l'ensemble du monde, a développé une nouvelle ambition : contribuer à travers un programme spécifique à l'éclosion puis à la reconnaissance sur la scène internationale d'une créativité de type contemporain dans des pays écartés des grands échanges culturels mondiaux.

S'il s'adresse prioritairement à l'Afrique, ce programme devrait à l'avenir se développer vers d'autres régions en développement que nous qualifions en France de "zones de solidarité prioritaire". L'AFAA entend désormais affirmer une dimension culturelle du développement avec de nouveaux organismes partenaires tant nationaux que multilatéraux (Union européenne, Banque Mondiale, etc.)



et c'est vraiment d'un nouveau métier dont il s'agit : loin de se limiter à la présence des artistes français à l'étranger, à l'accueil des cultures étrangères en France ou à des projets de coopération artistique, l'AFAA développe des actions de soutien à la création artistique africaine, et ce tant sur le continent africain que dans le reste du monde.

L'ingénierie culturelle, c'est reconnaître le primat du professionnel sur le hasard ou de simples effets de valorisation personnelle. Si l'on veut que nos créateurs circulent, échangent, il faut leur donner des outils.

A l'AFAA, ce sont 25 collectivités françaises avec lesquelles nous montons pour un budget de 20 millions de francs par an, des projets en France et à l'étranger. Ce sont des entreprises qui accompagnent les rétrospectives de Zao Wou Ki en Chine ou des projets de jeunes créateurs en Asie. C'est aussi, depuis que nous avons renforcé notre volet architecture et patrimoine, le soutien accordé à quelques projets par an dans ces disciplines en fédérant des crédits publics et privés.

Ceci implique une logique, sur projets, de développement économique. L'affirmation ou la prise en compte de nouvelles disciplines comme l'architecture, la réhabilitation du patrimoine, les arts appliqués, le design, les arts de vivre ou l'audiovisuel documentaire permettent de valoriser à l'international le savoir-faire français dans ces domaines.

Il importe bien entendu que les choix effectués par l'association remportent l'adhésion des professionnels. Quand notre ministre des Affaires étrangères annonce l'année du cirque en 2001, nous devons réfléchir comment l'AFAA doit inclure cette année du cirque dans ses actions. Dans un souci de transparence, nous mettons en place des collègues d'experts qui vont nous permettre d'établir un document à l'usage de notre réseau culturel à l'étranger et des programmeurs comprenant un choix le plus objectif possible de spectacles qui ont la capacité de tourner ou d'être repris tant dans le domaine des arts visuels que dans celui des arts de la scène. Nous réfléchissons également à l'organisation de collègues de réflexion pour réaliser des consultations sur de grandes orientations.

Même si les politiques culturelles en France sont largement soutenues par des fonds publics, l'intervention de nouveaux financeurs apparaît aujourd'hui comme un facteur d'ouverture et de décloisonnement entre les domaines culturel, social et économique.

L'AFAA s'est ouverte au fil des années à divers partenariats qui lui ont permis de diversifier ses financements : collectivités territoriales, françaises comme étrangères, entreprises, organismes multilatéraux, fondations. Elle porte également un effort particulier vers les projets de coopération à

l'échelle européenne avec le soutien de l'Union européenne.

A ce titre et afin d'accompagner de manière ambitieuse sur le plan culturel la Présidence française de l'Union européenne du 1er juillet au 31 décembre 2000 (les pays membres de l'Union assument la présidence à tour de rôle pendant six mois), l'AFAA a lancé le programme Génération 2001. L'objectif de ce programme, qui représente plus de 170 projets dans 23 pays, est de soutenir de jeunes créateurs en Europe. Doté de 20 millions de francs, ouvert à l'ensemble des disciplines artistiques, c'est un programme culturel de diffusion et de coopération franco-européen qui vise à promouvoir ou à faire connaître à l'étranger la jeune génération d'artistes français, européens ou originaires de pays tiers et résidant en France.

A l'occasion de sa fusion avec l'association Afrique en créations, l'AFAA a élargi ce programme aux artistes africains pour valoriser la création contemporaine africaine en Europe. Ce programme peut également être accueilli dans d'autres pays, hors d'Europe ou d'Afrique, dans le cadre de projets artistiques multilatéraux associant des artistes de plusieurs pays d'Europe.

Pour ce qui est des collectivités territoriales qui sont très présentes en matière de financement public de la culture, elles ont développé ces dernières années des politiques ambitieuses à l'international en s'appuyant sur des structures, des compagnies et des équipes artistiques de qualité.

L'AFAA a accompagné ce mouvement de la décentralisation en développant dès 1995 un programme de conventionnement avec ces collectivités. L'AFAA gère aujourd'hui 25 conventions triennales et près de 250 actions sont menées en 2000 à ce titre. Le cadre associatif de l'AFAA alliant à la fois une gestion financière souple (non assujettie à l'annualité budgétaire) et rigoureuse (sous la responsabilité du contrôleur financier du ministère des Affaires étrangères) offre un support de travail idéal.

Chaque collectivité présente des besoins et préoccupations spécifiques : que ce soit la valorisation des aspects historiques d'une ville, la mise en valeur du dynamisme d'une région ou encore la recherche de l'adéquation entre la richesse d'un patrimoine local et la création contemporaine. L'AFAA assiste la collectivité dans ses choix, met à disposition son savoir-faire et ses réseaux et développe une dynamique propice à l'épanouissement des secteurs culturels et économiques régionaux. Les deux partenaires se préoccupent également de valoriser auprès du plus large public possible les actions ainsi menées.

Par ailleurs, la contribution financière croissante des collectivités permet un meilleur équilibre au



sein du budget général de l'association entre la part occupée par les pouvoirs publics et celle des nouveaux partenaires. Ce programme de conventions avec les collectivités territoriales s'articulent autour de trois logiques :

- une logique de durée : signées pour 3 ans, renouvelables, ces conventions esquissent des objectifs mais aussi des méthodes et des moyens d'action communs et les programmes établis sont évalués annuellement.
- une logique de parité : l'AFAA et la collectivité financent à parité la convention triennale sous la forme de budgets d'actions dont les montants peuvent aller pour chaque partenaire et chaque année de quelques centaines de milliers à un million et demi de francs.
- une logique de coopération : les partenariats insistent sur le développement de la coopération artistique plus que sur la diffusion et privilégient les échanges ancrés dans la durée et la réciprocité. Une sélection des projets impliquant des acteurs culturels régionaux est effectuée chaque année en commun et vise à favoriser des projets novateurs, interdisciplinaires ainsi que des coréalizations ou des actions de formation.

Ce partenariat a bien entendu au fil des années apporté aux équipes de l'AFAA une meilleure connaissance de l'offre artistique dans les régions françaises. Du point de vue artistique, la mise en commun de nos moyens a permis de faire découvrir à l'étranger des artistes fortement implantés dans leur ville ou leur région et de tisser des liens durables entre équipes artistiques françaises et étrangères au moyen de coproductions, de coréalizations souvent transdisciplinaires. De même en invitant en France des artistes du monde entier, parfois peu connus chez nous, les collectivités participent largement à l'accueil des cultures étrangères.

De nouvelles perspectives de conventionnement avec des collectivités étrangères - grandes villes francophones, capitales culturelles européennes, etc. - sont à l'étude et devraient donner lieu à partir de l'an prochain à la mise en place de projets ambitieux. L'AFAA se préoccupe également de développer une coopération avec les départements et territoires français d'outre-mer dans une perspective de coopération régionale.

J'accorde beaucoup d'importance au mécénat d'entreprise, qui représente près de 10 % de notre budget global. Au-delà de l'apport financier, le travail et le dialogue avec les entreprises est extrêmement fertile et enrichissant et nous avons beaucoup à apprendre de la logique économique.

L'AFAA a un atout considérable puisqu'elle est en mesure de proposer aux entreprises de nombreuses actions culturelles à l'étranger. Un catalogue de nos actions permet aux entreprises, en fonction de leurs stratégies commerciales à court, moyen ou long terme de s'associer à nos projets pour accompagner par le mécénat culturel leur politique d'exportation dans une zone donnée.

L'AFAA, par son champ d'application et par la souplesse de ses modes d'intervention a ainsi développé des partenariats importants avec le monde économique. A ce titre, l'Asie et ses marchés en perpétuel développement constituent une zone particulière à l'échelle du monde où la participation du mécénat ou des fondations privées ou parapubliques intervient en soutien important à l'action culturelle. L'AFAA lance notamment cette année, et ceci vous intéresse, un programme intitulé "Destination Asie" qui devra avec le concours de partenaires publics et privés sélectionner un certain nombre de rendez-vous importants ou d'opportunités auquel elle se propose de participer dans les années qui viennent.

Exigence de qualité, exigence de coopération, ingénierie et développement culturels, collaborations avec de nouveaux partenaires, recherches de financements diversifiés, voilà, brièvement présenté, quelques points forts de notre action à l'heure actuelle.

Ces points forts, ces nouvelles pistes représentent à mes yeux une évolution indispensable. Dans le monde d'aujourd'hui, en perpétuelle mutation, notre métier a profondément changé. Le Premier ministre français qui intervenait en juillet dernier aux rendez-vous annuels de l'AFAA avec le réseau culturel français à l'étranger évoquait "une nouvelle vocation de passeurs de rêves, de créateurs de liens, de médiateurs entre les cultures" et notre volonté, notre ambition de promouvoir la diversité culturelle avec la certitude que la culture venue de France a encore beaucoup à dire dans le concert de la diversité des cultures du monde.

L'AFAA s'est donné les moyens de cette ambition et elle détient des atouts majeurs : son statut associatif, une vision construite à partir de rencontres quotidiennes dans le monde entier, une liberté d'expression à laquelle je suis très attaché et la volonté, je dirais même l'obligation de prendre des risques.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.